



Madame la présidente,

La vie des agents au sein de la fonction publique d'état est de plus en plus difficile et les orientations et décisions prises par l'Etat employeur ne sont pas en faveur de ses collaborateurs.

Les malades sont encore plus stigmatisés, devenus des coupables pour leur employeur par le retour du jour de carence. En plus d'être malade, nous subissons un jour de retenue.

Cela rejoint le principe anti démocratique de la retenue d'un trentième quelque soit la durée de l'arrêt de travail pour manifester son désaccord !

La réforme territoriale, la digitalisation, le recours exclusif à l'internet, solution à tout et pour tous, les suppressions de services, d'emplois, montrent très fortement les attaques sans précédent que subissent les agents de la FPE.

Au ministère des finances, nous sommes encore en la matière exemplaire par les coups reçus. (la totalité des suppressions d'emplois 2018 a été supportée par le ministère)

C'est un véritable plan social qui s'annonce au même niveau que celui subit par la DDDi et la DGCCRF ou plutôt ce qu'il en reste...

Pour les organisations syndicales représentatives, les attaques initiées par le Gouvernement, bien aidées par les précédents, contre le Service Public au cas particulier aux finances sont un danger bien réel.

Les enjeux de la période sont tels qu'ils nécessitent une riposte d'ampleur dans l'ensemble des services mais aussi dans la durée.

Nous invitons l'ensemble des agents à se mobiliser et à décider des moyens d'actions à mettre en œuvre pour empêcher cette destruction du service public.

Pour faire vivre le service public, il y a nécessité d'avoir des agents... l'internet ne remplacera jamais l'humain..

Et l'humain souffre comme vous l'avez reconnu Madame la Présidente lors de notre dernier comité.

Il est absolument nécessaire de préserver, développer notre action sociale ministérielle qui participe au ciment social de notre collectivité professionnelle.

L'action sociale est elle aussi touchée par ces décisions.

Les orientations en ce qui concerne la restauration ne vont pas dans le bon sens et conduisent à détruire des lieux collectifs.

Les besoins sont toujours présents et l'obligation d' un employeur digne de ce nom devrait se traduire dans cette action sociale qui n'est pas de l'aide sociale ni un complément de rémunération.

Aussi , dans ce cadre, TOUS ENSEMBLE EXIGEONS:

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois statutaires à hauteur des besoins
- l'attribution des moyens propres à garantir la pérennité de toutes nos missions
- d'en finir avec la dégradation continue de nos conditions de travail
- de préserver et développer le maillage territorial, seule garantie d'un service public de proximité

La période de la campagne d'impôt sur le revenu est un moment essentiel pour revendiquer , pour informer nos concitoyens de la maltraitance subit par les agents de la part de l'Etat employeur.

Tous ensemble faisons connaître les véritables buts et enjeux des orientations de la FPE par tous les moyens possibles.